

Fiche informative

Titre de l'action : J'apprends la langue que je veux : mise en place d'un dispositif d'apprentissage autodirigé en langues étrangères

Académie de Nancy-Metz

Lycée Emmanuel HERE, 86 boulevard du Maréchal Foch 54 520 Laxou

ZEP : non

Téléphone : 03 83 90 83 30

Télécopie : 03 83 90 83 40

Mèl de l'établissement : ce.0542262@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www3.ac-nancy-metz.fr/lyc-emanuel-here-laxou>

Personne contact : cathymendez@free.fr

Classes concernées : Toutes les classes du lycée professionnel et technologique

Disciplines concernées : Langues vivantes

Date de l'écrit : Juillet 2011

Résumé :

En 2006, un dispositif pédagogique a été mis en place au Lycée Polyvalent des Métiers du Bâtiment et de l'Energie Emmanuel Héré pour que des élèves puissent débiter ou poursuivre l'apprentissage d'une langue étrangère de leur choix non-enseignée dans l'établissement. Ce dispositif pédagogique est fondé sur le concept d'apprentissage autodirigé et vise à offrir aux apprenants les conditions nécessaires pour pouvoir apprendre une langue étrangère sans « se faire enseigner ». Pour cela, des ressources humaines et pédagogiques sont mises à leur disposition afin de leur permettre d'apprendre une langue et de développer des compétences d'apprentissage.

Mots-clés : autonomie

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel Lycée technologique	Diversification pédagogique	Maîtrise des langages Ouverture internationale	Langues vivantes

Ecrit sur l'action

Titre de l'action : J'apprends la langue que je veux : mise en place d'un dispositif d'apprentissage autodirigé en langues étrangères

**Académie de Nancy-Metz
Lycée Emmanuel HERE 54 520 Laxou**

Constat à l'origine de l'action

Le lycée accueille des élèves ayant choisi une formation professionnelle ou technologique dans le domaine du Bâtiment et de l'Energie. Les élèves des sections professionnelles n'ont qu'une seule langue obligatoire et n'ont pas la possibilité de prendre une autre langue en option. Les élèves ayant choisi la filière technologique peuvent poursuivre leur apprentissage d'une 2^{ème} langue en option¹ mais ils n'ont le choix qu'entre l'anglais ou l'allemand qui sont les seules langues enseignées dans l'établissement. Résultat : un certain nombre d'élèves des deux filières se voyaient contraints d'abandonner l'apprentissage d'une deuxième langue. Face à ce constat, 4 enseignantes anglicistes ont décidé de mettre en place un dispositif d'apprentissage autodirigé des langues non-enseignées au lycée permettant aux élèves qui le souhaitent de poursuivre ou de débiter la 2^{ème} langue de leur choix. Ces enseignantes ont été formées à l'autodirection en langues et elles ont expérimenté le dispositif pendant 5 ans. L'expérimentation a fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi scientifique par les enseignants-chercheurs de l'équipe CRAPEL de l'ATILF, CNRS, Université de Nancy 2².

Mise en place du dispositif

Le dispositif d'apprentissage autodirigé mis en place s'articule autour de trois axes :

- un suivi individuel par un « conseiller en apprentissage des langues » dont le rôle sera d'accompagner les élèves dans leurs démarches d'apprentissage,
- l'accès à des ressources pédagogiques (ressources dans les langues cibles et ressources d'apprentissage),
- la possibilité de rencontrer des locuteurs natifs des langues apprises dans le cadre de séances de conversation au lycée.

¹ La réforme des séries technologiques implique désormais l'étude obligatoire de deux langues.

² Deux publications directement liées au dispositif mis en place au lycée sont disponibles sur la plateforme d'archive ouverte pluridisciplinaire HAL :

- *Teenagers learning languages out of school: what, why and how do they learn? How can school help them?*
http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/52/03/29/PDF/Bailly_2010_Teenagers_Learning_Languages_Out_of_School.pdf

- *Supporting Autonomy Development in Online Learning Environments: What Knowledge and Skills do Teachers Need?*

http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/52/03/30/PDF/Bailly_2010_Supporting_Autonomy_Development_in_Oline_Learning_Environments.pdf

Voici l'évolution du dispositif au cours de l'expérimentation :

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombres d'élèves	16	28	29	51	36
Nombres de conseillers	2 2 étudiantes de master	5 4 enseignantes 1 étudiante de master	4 4 enseignantes	14 4 enseignantes 2 enseignants-chercheurs 1 assistante-pédagogique 9 étudiants de master	4 3 enseignantes 1 étudiante de master
Suivi individuel	Hors temps scolaire, sur RDV.	Créneau horaire du lundi de 12h à 13h.	Hors temps scolaire, sur RDV.	Hors temps scolaire, sur RDV.	Sur temps scolaire, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou des heures de cours de langues.
Ressources	Pas de ressources spécifiques. Internet non-accessible au lycée.	Méthodes de langue empruntées à la Médiathèque de Laxou. Internet non-accessible au lycée.	Méthodes de langue empruntées à la Médiathèque de Laxou. Internet non-accessible au lycée.	Blog <i>languesenligne</i> . Méthodes de langues achetées dans le commerce. Accès à Internet et à 10 postes informatiques (salle e-lorraine).	Blog <i>languesenligne</i> . Méthodes de langues achetées dans le commerce. Accès à Internet et à 10 postes informatiques (salle e-lorraine).
Locuteurs natifs	Non	Oui	Oui	Oui	Rémunération des locuteurs natifs impossible à partir de janvier 2011

Les quatre premières années de l'expérimentation, le dispositif ne s'est adressé qu'aux élèves volontaires hors temps scolaire. La dernière année, le dispositif a été proposé aux élèves de 2nde et de 1^{ère} dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et il a été aussi expérimenté pendant les heures de cours avec 10 élèves de CAP 1^{ère} année et 6 élèves hispanistes de 2nde générale. Avec ces derniers élèves, il ne s'agissait plus d'apprendre la langue de son choix mais de développer des compétences d'apprentissages dans le cadre de la LV2 rendue obligatoire par la réforme du lycée. En ce qui concerne les élèves de CAP, il leur a été proposé en début d'année de mener un apprentissage autodirigé de l'anglais conjointement à celui d'une 2^{ème} langue de leur choix. Sur un effectif de 21 élèves de CAP, dix élèves ont exprimé leur intérêt pour l'apprentissage d'une deuxième langue et ce sont eux qui ont intégré le dispositif.

1. Le suivi individuel des élèves

Pour mener à bien son apprentissage autodirigé, chaque élève doit pouvoir bénéficier du soutien individuel d'un conseiller qui l'accompagne dans sa démarche et l'aide à :

- définir des objectifs et un programme d'apprentissage,
- trouver et utiliser des ressources,
- accomplir des tâches d'apprentissage pertinentes,
- planifier, organiser et gérer le déroulement de son travail,
- évaluer son apprentissage et les procédures utilisées,
- organiser et préparer des rencontres avec des locuteurs natifs des langues apprises.

Les quatre premières années de l'expérimentation, le suivi individuel des élèves s'est fait exclusivement sur la forme d'entretiens individuels d'une durée de 10 à 20 minutes³. A l'exception de 2007-2008 (voir bilan intermédiaire), ces entretiens ont eu lieu sur rendez-vous, en dehors des heures de cours. Selon les élèves, la fréquence et le nombre de ces entretiens ont pu varier de 2 à 10 et s'échelonner sur un trimestre, un semestre ou sur l'année. Les entretiens ont été menés par différentes personnes formées à l'autodirection en langues : les enseignantes anglicistes à l'origine de l'action, une assistante pédagogique de l'établissement, des étudiants de master ainsi que des enseignants-chercheurs de l'Université Nancy 2.

En 2008-2009, 29 élèves se sont engagés dans le dispositif et le suivi a été pris en charge par les 4 enseignantes de l'établissement ce qui a représenté en moyenne 6 à 7 élèves par conseillère. Compte tenu du nombre d'élèves par conseillère, la mise en place des premiers entretiens de conseil s'est étalée sur plusieurs semaines au cours des mois d'octobre et novembre. Certains élèves issus des sections professionnelles n'ont eu leur premier entretien qu'au début du mois de décembre car ils étaient partis en stage dès le mois d'octobre. Suite à ces premiers entretiens, les conseillères ont dû à nouveau jongler avec les différentes disponibilités de chacun et le calendrier scolaire (stages, vacances) pour mener les deuxièmes séances de conseil. Résultat : un délai de 3 à 7 semaines entre chaque entretien et une démotivation des élèves jugeant qu'il était « trop tard pour s'y mettre » ou qu'ils n'avaient plus le temps à consacrer à cet apprentissage.

En 2009-2010, il a été décidé de faire en sorte que les premiers entretiens aient lieu le plus rapidement possible et compte-tenu du nombre encore plus élevé d'élèves intéressés par le dispositif, une assistante pédagogique de l'établissement, 2 enseignants-chercheurs de Nancy 2 ainsi que 9 étudiants de master se sont portés volontaires pour accompagner un ou deux élèves dans leur démarche d'apprentissage. Cela a certes permis d'offrir un suivi dès le début de l'année et de réduire le délai entre les entretiens mais ce recrutement de conseillers extérieurs à l'établissement a nécessité une organisation très lourde et n'apparaît pas comme une solution viable au long terme.

En 2010-2011, l'équipe a enfin pu expérimenter le dispositif sur des créneaux clairement identifiés :

- 1 heure hebdomadaire avec des élèves volontaires de 2^{nde} et de 1^{ère} sur le créneau horaire de l'accompagnement personnalisé (apprentissage d'une 2^{ème} langue non-enseignée au lycée),
- 2 heures hebdomadaires en CAP 1^{ère} année dans le cadre des heures d'anglais (apprentissage autodirigé de l'anglais et d'une deuxième langue de leur choix),
- 2 heures hebdomadaires en 2^{nde} générale dans le cadre des heures de la LV2 obligatoire (apprentissage autodirigé de l'espagnol).

Avec ces différents groupes, toutes les séances ont eu lieu dans la même salle e-lorraine où chaque élève disposait d'un poste avec accès à Internet. Les élèves de 2^{nde} et de 1^{ère} ainsi que les 6 élèves hispanistes ont été accompagnés par une des enseignantes de l'établissement. Les élèves de CAP ont été accompagnés par 3 conseillers (2 enseignantes et 1 étudiante en master). Au final, c'est avec ces différents groupes que les enseignantes de l'établissement ont eu le sentiment de réellement accompagner les

³ Un extrait audio d'un de ces entretiens individuels est disponible sur le diaporama de présentation de l'expérimentation réalisé pour les Journées de l'Innovation en 2011.

élèves dans leur apprentissage, dans la mesure où elles ont pu suivre pas-à-pas leur travail tout en menant parallèlement des entretiens individuels.

2. La mise à disposition des ressources

Les trois premières années de l'action, les élèves ne disposaient d'aucune ressource spécifique à l'exception de quelques méthodes de langues sur CD-Rom empruntées par le lycée à la Médiathèque de Laxou. A la rentrée 2009, élèves et conseillers ont eu accès à une salle e-lorraine disposant de 10 postes informatiques connectés à Internet et une subvention du Conseil Régional de Lorraine a permis d'acheter du petit matériel (micro-casques, dictaphones et MP3) ainsi que quelques méthodes de langues destinées à l'autoformation.

En juin 2009, un blog a été créé pour faciliter l'accès aux ressources sur Internet : <http://www.languesenligne.blogspot.com>. Ce blog est alimenté par les enseignantes du lycée et les enseignants-chercheurs qui ont accompagné l'expérimentation. Les ressources sur le blog constituent une première sélection dans laquelle peuvent puiser les élèves, notamment au début de leur apprentissage. En 2009-2010, élèves et conseillers ont pu consulter le blog de façon relativement satisfaisante mais l'année suivante, il est apparu que la longueur des temps de chargement le rendait difficilement accessible dès que 2 ou 3 élèves l'utilisaient en même temps.

3. Les rencontres avec les locuteurs natifs

Les locuteurs natifs ont été recrutés parmi les étudiants étrangers du Département de Français Langue Etrangère de Nancy 2 et les étudiants membres de l'association Erasmus de Nancy. A partir de 2007, l'établissement a reçu une subvention du Conseil Régional de Lorraine permettant la rémunération des locuteurs natifs. Faute de pouvoir confier directement le paiement au lycée, une convention a été temporairement établie avec l'Université Nancy 2. En décembre 2010, cette convention a pris fin et aucune autre solution n'a été trouvée pour que le lycée puisse lui-même effectuer ce paiement⁴.

Résultats

Le dispositif mis en place répond à un double objectif: permettre aux élèves d'apprendre la langue de leur choix tout en apprenant à apprendre les langues étrangères.

1. Apprendre la langue de son choix

En 5 ans d'expérimentation, 160 élèves ont intégré le dispositif. Pour la majorité d'entre eux, c'est l'occasion de s'initier à une nouvelle langue étrangère ou de formaliser et reconnaître un apprentissage entrepris dans la sphère du privé (apprentissages indépendants). Voici les langues choisies: l'arabe (littéral et dialectal), le dari, l'espagnol, le grec moderne, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le latin, le mandarin, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe, le sango, le turc, le wolof.

Les motivations sont diverses mais elles sont généralement liées à la sphère du privé (amour de la langue et/ou de la culture d'un pays, volonté de voyager, famille, relations personnelles). Les élèves entrant dans le dispositif avec une motivation essentiellement scolaire (préparation à une épreuve de langue, poursuite de la LV2 apprise au collège) sont ceux dont la motivation est la plus volatile et qui manifestent le moins d'engagement dans leur apprentissage.

Les progrès linguistiques des élèves sont bien évidemment liés à leur engagement personnel et en cela, l'apprentissage autodirigé n'est pas différent de l'enseignement. De fait, beaucoup d'élèves ont du mal à s'engager dans un réel processus d'apprentissage. Ils explorent différentes ressources mais le travail reste en surface et ils ne font pas les tâches de répétition et de mémorisation nécessaires à l'acquisition d'automatismes linguistiques. C'est souvent au moment du passage à l'acte vers un travail conscient d'apprentissage que se mesure le degré de motivation personnelle et d'engagement des élèves. Au final, certains élèves ont démontré de réelles acquisitions linguistiques et d'autres n'ont appris que quelques mots de vocabulaire ou quelques phrases toutes faites. A cet égard, les résultats obtenus par les élèves qui ont intégré le dispositif ne diffèrent pas de ceux atteints dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'allemand ou de l'anglais.

2. Apprendre à apprendre les langues étrangères

Dans le cadre d'un dispositif d'apprentissage autodirigé, les élèves doivent apprendre à gérer eux-mêmes tout le processus d'apprentissage. Les compétences d'apprentissage des élèves qui ont intégré le dispositif sont aussi variables que leurs motivations. Certains font preuve d'une grande autonomie: ils ont des objectifs clairement définis et sont capables de les atteindre. D'autres ont besoin de l'aide des conseillers pour définir des objectifs réalistes, trouver et utiliser des ressources adéquates ou réaliser des tâches d'apprentissage pertinentes. Avec les élèves de CAP par exemple, il était frappant de constater que, si la majorité d'entre eux s'étaient fixés des objectifs liés à l'expression orale, beaucoup se contentaient de recopier des mots ou phrases sans jamais se soucier de les écouter, d'essayer de les prononcer ou de les mémoriser.

Grâce au dispositif, les élèves ont pu découvrir de nouvelles ressources qui peuvent être utilisées en dehors de l'école ainsi que différentes techniques d'apprentissage qu'ils peuvent reproduire indépendamment d'un enseignement en langues. De nombreux élèves ont ainsi expérimenté l'apprentissage en tandem et ils ont notamment utilisé le *chat* de la plateforme d'apprentissage busuu.com/fr. Les élèves ont appris à cette occasion à enregistrer et imprimer leurs conversations sur le *chat* afin d'y relever des expressions intéressantes ou d'identifier des besoins linguistiques ou culturels. Il s'agit là d'une technique d'apprentissage transversale à toutes les langues qui peut être utilisée à partir d'un outil qui ne nécessite pas la médiation d'un enseignant. En ce sens, le dispositif permet d'encourager la poursuite d'apprentissages indépendants hors du cadre scolaire.

Bilan de l'expérimentation

La mise en place du dispositif a été difficile et des freins subsistent. L'expérimentation menée a néanmoins permis de répondre à la demande de certains élèves - apprendre une langue qui se trouve ne pas être enseignée dans leur établissement - et les enseignantes impliquées dans le dispositif ont découvert une nouvelle méthodologie, un nouveau rôle et une alternative à l'enseignement des langues.

1. Un dispositif qui permet d'apprendre à apprendre la langue de son choix et de soutenir des apprentissages indépendants

Après 5 ans d'expérimentation, il apparaît que pour pouvoir prendre en compte la demande des élèves désireux d'apprendre une langue non-enseignée au lycée, le dispositif doit s'inscrire sur le temps scolaire tout simplement parce qu'un suivi par le biais d'entretiens individuels hors temps-scolaire devient irréaliste au-delà de deux ou trois élèves par conseiller. Dans le cadre d'un créneau horaire prévu dans l'emploi du temps, il est possible de suivre 10 à 15 élèves en même temps et cela permet surtout de les guider au plus près dans leur démarche d'apprentissage. Pour l'équipe, l'accompagnement personnalisé constitue le cadre idéal pour l'apprentissage autodirigé d'une langue de son choix dans la mesure où il s'agit d'accompagner les élèves dans leurs projets, d'individualiser les parcours et d'offrir une aide méthodologique.

L'année prochaine, le dispositif devrait prendre la forme d'un module proposé aux élèves volontaires dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. Ce module leur sera proposé au premier trimestre ou semestre (c'est en début d'année que la motivation est la plus forte) et ne sera pas nécessairement prolongé sur toute l'année scolaire. L'expérience montre qu'à partir du mois de janvier, beaucoup d'élèves estiment ne plus avoir de temps à consacrer à cet apprentissage dans la mesure où les enseignements obligatoires deviennent plus prenants. Ce fut le cas d'un grand nombre d'élèves lorsque le dispositif était hors temps scolaire et ce fut également le cas avec certains élèves de CAP qui ont choisi de se concentrer uniquement à leur apprentissage de l'anglais à partir du 2^{ème} trimestre. Ne plus consacrer de temps à cet apprentissage ne signifie cependant pas son abandon et c'est un apprentissage qu'ils peuvent poursuivre ou reprendre hors temps scolaire lorsqu'ils en auront le temps et/ou l'envie. Enfin, en ce qui concerne les élèves qui souhaitent se préparer à une épreuve facultative, une intégration au dispositif en terminale semble peut-être la plus efficace car, en 2^{nde} ou en 1^{ère}, l'échéance de l'examen est si lointaine qu'elle constitue rarement une motivation suffisante pour que les élèves s'impliquent dans un véritable processus d'apprentissage.

2. Une méthodologie qui permet aux élèves de développer leur autonomie d'apprentissage

Dans le cadre de l'enseignement, c'est l'enseignant qui pilote l'ensemble du processus d'apprentissage et qui décide en tant qu'expert des objectifs poursuivis et des modalités d'apprentissage. Dans le cadre de l'apprentissage autodirigé, c'est l'élève qui pilote le processus et c'est à lui de prendre toutes les décisions nécessaires à un apprentissage réussi. Pour atteindre leurs objectifs, ils doivent prendre en charge leur apprentissage et être actifs. Ils sont accompagnés et soutenus dans leur démarche mais les progrès réalisés ou non dépendent essentiellement d'eux, de leur motivation, de leur engagement et de leurs efforts personnels. Ils sont responsables leur apprentissage.

En mettant les élèves en position d'exercer leur autonomie, l'apprentissage autodirigé permet le développement de compétences d'apprentissage transversales à toutes les langues voire à toutes les disciplines (comment apprendre ? avec quelles ressources ? avec quelles techniques ?). Tous les élèves ne sont pas capables de prendre totalement en charge leur apprentissage mais ils apprennent au minimum à mieux se connaître en tant qu'apprenant (quelles sont mes motivations ? pourquoi cet apprentissage ? pour quoi faire ? qu'est-ce qui m'a aidé à apprendre ou quelles raisons m'ont empêché d'atteindre mes objectifs ? quelles sont mes forces et mes faiblesses ?).

3. Un nouveau rôle pédagogique pour les enseignantes et des relations différentes avec les élèves

Grâce au dispositif mis en place, les enseignantes ont découvert un nouveau rôle pédagogique : conseiller en apprentissage des langues. Une formation a été nécessaire dans la mesure où enseigner une langue et conseiller des apprenants renvoie à des connaissances et des compétences qui ne sont nécessairement identiques. En adoptant le rôle de conseillères, les enseignantes ont pu mieux comprendre les raisons pour lesquelles certains élèves réussissent ou non à apprendre une langue étrangère. De fait, confrontées à des langues inconnues, ces enseignantes se sont retrouvées dans la position d'un débutant, une position proche de celle de nombreux élèves du lycée qui ont des connaissances et des compétences en anglais comparables à celles d'un faux débutant. Le dispositif a ainsi permis aux enseignantes de se rappeler comme il peut être long et difficile de mémoriser des mots ou des expressions lorsqu'on débute dans une langue étrangère ou encore de mieux comprendre pourquoi certains élèves sont incapables d'utiliser des ressources ou des sites d'apprentissage qui apparaissent pourtant si simples à utiliser aux yeux d'un spécialiste de la langue.

Le dispositif permet également de développer des relations différentes avec les élèves dans la mesure où elles sont individualisées (les entretiens individuels notamment encouragent une expression plus libre et plus personnelle de la part des élèves) et davantage basées sur le mode de la collaboration : l'élève a un objectif et le conseiller l'aide à l'atteindre. De fait, dans le dispositif expérimenté, la place de chacun était différente : dans le cadre de leur enseignement de l'anglais, les enseignantes sont des expertes de la langue apprise alors que, dans le dispositif, ce sont les élèves qui en savaient souvent plus sur la langue cible.

4. Un dispositif qui peut être envisagé comme une alternative à l'enseignement en langues

En 2010-2011, les enseignantes ont expérimenté l'apprentissage autodirigé en tant qu'alternative à l'enseignement de l'anglais avec les élèves de CAP et de l'espagnol dans le cadre de la LV2 rendue obligatoire en 2nde générale. L'expérience montre que, tout comme l'enseignement, l'apprentissage autodirigé ne convient pas à tous les élèves et notamment à ceux dont les motivations personnelles sont faibles ou purement scolaires et qui ont besoin d'une forme d'émulation extérieure qui peut provenir du groupe classe et/ou de l'enseignant. Certains élèves ont besoin du groupe ou de se comparer aux autres, d'autres ont besoin d'un enseignant pour les motiver et d'autres encore n'aiment tout simplement pas travailler exclusivement sur un ordinateur. L'enseignante qui a suivi les élèves hispanistes a été déçue par l'expérience dans la mesure où tous les élèves ne se sont pas réellement engagés dans le processus d'apprentissage. Avec les élèves de CAP, le bilan est tout autre et particulièrement positif pour les enseignantes qui les ont suivis car elles ont eu le sentiment que l'ensemble des élèves avait pleinement profité du dispositif. De fait, certains élèves de CAP connaissent une situation d'échec scolaire et l'apprentissage autodirigé permet de les placer en position de réussite dans la mesure où ils peuvent se fixer des objectifs réalistes et réalisables dans le cadre d'un dispositif qui tient davantage compte de leurs besoins individuels et de leurs propres capacités et compétences.

Les objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage autodirigé sont les mêmes : apprendre une langue étrangère et dans ce domaine, les résultats obtenus ne sont pas différents. Ce qui change, c'est la façon d'organiser la transmission des contenus. Dans le cadre de l'enseignement, les mêmes objectifs, contenus, modalités, ressources, rythmes sont imposés à tous les élèves, au même moment et dans un même lieu. L'autodirection donne plus de